

Marylise Lebranchu : « L'Open Data casse les silos en rationalisant l'action publique »

Le gouvernement officialise l'adhésion de la France à l'Open Government Partnership (OGP) et précise les enjeux économiques et démocratiques liés à **l'ouverture des données publiques** lors [la conférence de Paris](#) qui se déroule du 24 au 25 avril. Et ce à l'heure où Bercy peaufine son plan d'économies de 18 milliards d'euros sur les dépenses de l'État, [dépenses informatiques](#) incluses.

L'Open Data bouleverse l'action publique

« *L'ouverture des données est une opportunité unique pour les institutions et les États. Nous devons réviser notre manière de concevoir, produire et évaluer l'action publique. Et rendre des comptes aux citoyens qui veulent **rénover la démocratie*** », a déclaré **Marylise Lebranchu**, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique. « *L'Open Data est aussi le meilleur moyen de **casser les silos** pour rationaliser l'action publique, construire avec les citoyens une société de la concertation, **stimuler l'innovation**, le développement de services à valeur sociale et **la création de nouveaux emplois*** », a ajouté la ministre, sans toutefois chiffrer les possibilités offertes par l'Open Data.

La Cour des comptes, qui accueille cet événement, « *n'a pas encore enquêté sur la politique d'ouverture des données en France* », mais l'envisage et le data mining l'y aidera, a assuré son premier président **Didier Migaud**. « *Nous devons créer au sein des administrations une véritable culture, une **obligation de rendre des comptes**. Et l'ouverture des données doit permettre d'**identifier les dispositifs les moins performants** pour réduire notre déficit* », a-t-il expliqué, avant d'ajouter que l'enjeu de l'Open Data est triple. Il concerne l'économie, la démocratie et la modernisation de l'action publique.

L'État français s'est lancé tardivement dans l'Open Data, mais la France a légiféré dès 1978 pour faciliter l'accès des citoyens aux documents administratifs et se doter d'une commission dédiée (**CADA**). Aujourd'hui, pas moins de **355 000 informations publiques** gratuites et réutilisables sont en ligne sur [data.gouv.fr](#), le portail interministériel piloté par la mission **Etalab** (lire : [Open Data : le gouvernement libère les données publiques](#)). Placée sous l'autorité du Premier ministre, dirigée par **Henri Verdier**, cette mission a été créée en 2011 pour accélérer le mouvement de transparence et d'ouverture des données publiques engagé aux États-Unis dès 2009, puis au Royaume-Uni en 2010.

Des milliards d'euros d'économies outre-Manche

Le Royaume-Uni, représenté à la conférence de Paris par **Francis Maude**, secrétaire d'État au Cabinet Office britannique, se présente comme le champion de l'Open Data. « *Data.gov.uk est à la transparence ce que le Louvre est à l'Art* », a commenté l'ancien co-président de l'OGP. La **transparence** est nécessaire à la **réforme** comme à la **modernisation de l'action publique**.

En la matière, a ajouté Francis Maude, Londres a opté pour cinq priorités : l'efficacité de la politique budgétaire et les réductions des dépenses IT (lire : [Le Royaume Uni a économisé 600 millions d'euros sur l'IT en 2013](#)) ; la décentralisation ; l'innovation et la prise de risque ; les services publics en ligne ;

l'ouverture étendue des données, des contrats publics à la santé.

« Les données appartiennent aux citoyens, pas à l'État. Les contribuables ont le droit de savoir où l'argent passe, de pouvoir **identifier les politiques publiques efficaces** et celles qui ne le sont pas. Cela n'est pas confortable pour l'État, mais très utile pour lui permettre d'améliorer l'action publique à l'heure des réductions des dépenses », a insisté Francis Maude. La valeur de l'ouverture des données publiques dans l'économie britannique a été estimée à **16 milliards de livres sterling** en 2011. La France, qui « jouera un rôle central dans l'ouverture et la transparence des données », doit elle aussi tirer profit de cette opportunité.



De gauche à droite sur la photo: Francis Maude, secrétaire d'État au Cabinet Office britannique; Brendan Howlin T.D, ministre de la Dépense publique et de la Réforme, Irlande et Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique.

La France rejoint l'Open Government Partnership

Marylise Lebranchu s'est prononcée, ce jeudi 24 avril, pour une collaboration multi-acteurs : entre administrations, chercheurs et scientifiques, entre États et collectivités, par le biais, notamment, de l'association [Open Data France](#) créée en 2013 à Toulouse. « Il ne faut jamais travailler seul. Nous avons intérêt à partager, apprendre des autres, échanger nos meilleures pratiques et nos doutes, dans **une logique de co-construction** avec la société civile, en France comme à l'international », a souligné la ministre. Elle a aussi confirmé, à la suite de **François Hollande**, la participation de la France à l'[Open Government Partnership](#). Ce partenariat pour un gouvernement ouvert a été lancé en 2011 par 8 gouvernements (Brésil, Indonésie, Mexique, Norvège, Philippines, Afrique du Sud, Royaume-Uni, États-Unis) et compte désormais 63 pays membres.

De son côté, **Geneviève Fioraso**, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, a annoncé le lancement d'une [plate-forme Open Data](#) ministérielle dédiée à la R&D. Enfin, **Axelle Lemaire**, [secrétaire d'État chargée du Numérique](#), qui clôturera la deuxième journée de débat, vendredi 25 avril, devrait aborder la protection des données personnelles à l'ère de l'Open Data, une problématique récemment relancée par un [rapport du Sénat](#).

Lire aussi

[Henri Verdier, Etalab : « L'Open Data est un droit de l'Homme »](#)

[Les économies IT de Manuel Valls : faire du neuf avec du vieux](#)